



PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU SECTEUR DES PFNL 2020-2025



G R O U P E
AGÉCO

Images: XXX.

www.groupeageco.ca

PRÉAMBULE

- En 2013, le secteur des PFNL s'est doté d'une planification stratégique quinquennale devant baliser ses actions. Or, une série de contraintes a placé le plan en dormance quelques années.
- Les piliers et les enjeux de la précédente planification stratégique demeurent toujours pertinents. Mais, il convient de les actualiser, car de nouveaux besoins ont émergé et l'environnement d'affaires a considérablement évolué depuis.

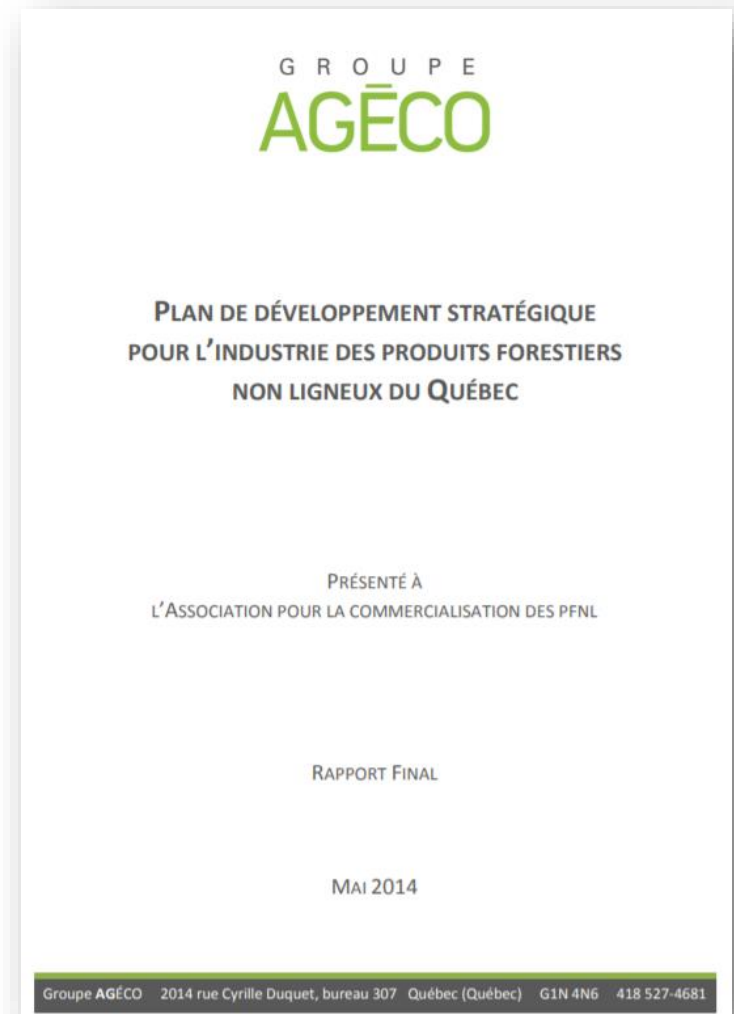


TABLE DES MATIÈRES



La démarche



Vision du secteur



Plan d'action 2020-2025



1

LA DÉMARCHE

DÉMARCHE

Printemps-été 2020

Diagnostic

Analyse de l'environnement d'affaires

Printemps-été 2020

Consultations

Groupes de discussion – 4 filières
Entretiens individuels (intervenants et acheteurs)

Été-automne 2020

Mise à jour du portrait

Sondage Web auprès des entreprises
Analyse des résultats – enquête
Constats – entrevues

Plan d'actions

Validation et consensus en comité
Préparation des outils de suivi

Identification des enjeux et FFMO



Validation des enjeux et actions
prioritaires
Collecte d'information sur l'offre et
la demande



Portrait de l'offre (entreprises)
Portrait de la demande et des tendances

Orientations clés, objectifs,
actions prioritaires, indicateurs,
responsables et échéanciers

ZOOM SUR LES CONSULTATIONS RÉALISÉES

- **4 groupes de discussion:** champignons, noix, petits fruits et plantes sauvages
 - 33 personnes consultées, dont une majorité d'entreprises
 - 12 régions administratives représentées
- **Entrevues individuelles**
 - 14 entrevues auprès d'intervenants, distributeurs, acheteurs, détaillants
- **Enquête web**
 - 56 entreprises participantes de 16 régions administratives différentes
 - Entreprises spécialisées dans la cueillette et la transformation de PFNL



2

LA VISION DU SECTEUR

VISION DU SECTEUR

En 2025, l'industrie des PFNL du Québec reposera sur une chaîne de valeur performante et concertée qui mettra en marché des produits de qualité issus de pratiques responsables en matière de protection des ressources et de l'environnement.





3

PLAN D'ACTION 2020-2025

LE PLAN STRATÉGIQUE DU SECTEUR DES PFNL C'EST...

3 AXES STRATÉGIQUES:

1

Optimiser la chaîne de valeur des PFNL pour mettre efficacement en marché des produits de qualité à valeur ajoutée issus de pratiques responsables

»»» 13 objectifs

2

Accroître la notoriété et la crédibilité du secteur des PFNL

»»» 54 actions

3

Développer un environnement d'affaires qui favorise la culture d'innovation et contribue à la professionnalisation du secteur

RÔLE DE L'ACPFNL :

COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

- L'ACPFNL a pour mission de favoriser la concertation et la mobilisation des partenaires du secteur des PFNL afin de soutenir et promouvoir le développement des différentes filières.
- Elle agira à titre de chef d'orchestre de la planification stratégique en coordonnant la mise en œuvre des actions qui y sont inscrites. L'APFNL attend s'adjoindre d'autres acteurs du secteur afin de former un comité de suivi de la planification stratégique.
- Dans les premiers mois suivant le dépôt de la PS, ce comité appuiera l'ACPFNL dans l'identification et la mobilisation des porteurs et collaborateurs pour chacune des actions de la planification.
- Ce comité permettra aussi d'assurer le suivi annuel des différentes actions identifiées ainsi que l'appropriation du plan par les acteurs du secteur. À noter que l'ACPFNL est aussi responsable de la réalisation de certaines actions inscrites à la planification stratégique.

AXE 1

**OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE
EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR
AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES**

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.1 Préserver la pérennité de la ressource

1.2 Accroître les approvisionnements en PFNL

1.3 Se doter de hauts standards de qualité et promouvoir l'adoption des bonnes pratiques de cueillette

1.4 Encadrer les cueilleurs amateurs et la vente informelle des PFNL

1.5 Développer le maillon de la transformation

1.6 Documenter les marchés porteurs

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.1 Préserver la pérennité de la ressource

Mise en contexte

- Les consommateurs et les acheteurs québécois accordent de plus en plus d'importance à la protection de l'environnement et à la conservation des ressources. Actuellement, plusieurs ressources et milieux de récolte sont menacés et vulnérables par la cueillette commerciale au Québec. L'adoption de pratiques responsables et l'encadrement de la cueillette sont essentiels pour préserver les écosystèmes et par le fait même, la pérennité du secteur.
- Malgré tout, plusieurs cueilleurs n'adoptent toujours pas des pratiques responsables faute de connaissances/formations et d'encadrement (ex.: talles vidées, passage des VTT sur les ressources, etc.).
- Cette situation préoccupante demande de déployer des efforts pour accélérer l'adoption de pratiques de cueillette plus responsables et respectueuses de l'environnement.

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.1 Préserver la pérennité de la ressource

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
1. Appuyer les initiatives existantes de traçabilité (GPS, numéro de lots, etc.) permettant d'identifier les zones de cueillette (ex. : coordonnées de secteur)	1	Grenier Boréal , MAPAQ MFFP
2. Informer et sensibiliser les cueilleurs et entreprises à l'importance d'une exploitation durable des ressources de PFNL locales au moyen de la formation	1	Dispensateurs de formation
3. Développer des moyens permettant d'identifier les produits cueillis de manière responsable (ex.: certification, système d'audit). <ul style="list-style-type: none">Au préalable, définir la signification du terme « cueillette responsable »	2	Cartv, éco-cert
4. En collaboration avec les instances ministérielles concernées (via un comité interministériel), évaluer la pertinence de mettre en place un système de régulation de la cueillette (ex. : système de quotas, permis de cueillette, etc.)	3	

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.2 Accroître les approvisionnements en PFNL

Mise en contexte

- L'approvisionnement en quantité suffisante est une condition essentielle au développement des entreprises de PFNL et l'atteinte d'une rentabilité. Pour plusieurs produits, l'approvisionnement demeure insuffisant et freine l'accès à certains marchés.
- L'éloignement et l'acheminement des ressources constituent également des défis d'approvisionnement importants pour plusieurs entreprises, notamment au niveau des coûts.
- Le développement de la culture en champ et des activités d'agroforesterie et de permaculture figurent parmi les solutions pour assurer la croissance des approvisionnements en PFNL, et donc du secteur.

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.2 Accroître les approvisionnements en PFNL

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
5. Sensibiliser les propriétaires de boisés privés à la présence de PFNL sur leurs terres ainsi que les ingénieurs forestiers et agronomes sur les potentiels de développement qu'offre ce secteur	1	Ordres professionnels des ingénieurs et agronomes, Fédération des producteurs forestiers du Québec
6. Évaluer la performance des plateformes d'échange de produits existantes et proposer des améliorations	1	Groupe de travail composé de cueilleurs commerciaux
7. Explorer des moyens de réduire les coûts d'accès à la ressource (ex.: négociation de tarifs préférentiels avec Expédi BUS)	1	
8. Soutenir les projets visant la culture de PFNL (ex.: permaculture, agroforesterie, production en champs etc.)	1	Agri-conseillers, conseillers forestier et CRAAQ
9. Initier des collaborations avec les instances gouvernementales concernées pour développer différents modèles pour les forêts publiques le (Aires protégées polyvalentes, Paysages habités, Forêts communautaires, Territoires publics intermunicipaux (TPI))	3	MELCC, MFFP, MERN Nature Québec

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.3 Se doter de hauts standards de qualité et promouvoir l'adoption des bonnes pratiques de cueillette

Mise en contexte

- Récemment, la filière des champignons sauvages s'est doté de guides de bonnes pratiques allant de la récolte à la commercialisation des champignons en passant par leur transformation et conditionnement. Ces ouvrages permettent de fixer un standard de qualité dans l'industrie et de protéger les consommateurs. En s'inspirant de guides existants, les autres filières spécialisées (petits fruits, plantes sauvages, noix) doivent aussi emboîter le pas et se doter de lignes directrices claires pour le développement de leurs activités.
- Malgré l'existence de guides sur les champignons, leur mise en application reste encore limitée. Les efforts de promotion doivent se poursuivre afin de favoriser leur adoption par les entreprises.
- Rehausser et stabiliser la qualité des produits permettra de rassurer un plus grand nombre d'acheteurs et de consommateurs et ainsi d'accélérer le développement des marchés.

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.3 Se doter de hauts standards de qualité et promouvoir l'adoption des bonnes pratiques de cueillette

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
10. En s'inspirant de ce qui a été réalisé pour les champignons forestiers développer des cahiers de charges pour les autres filières, incluant des indications sur les grades de qualité et de conditionnement des produits.	1	Comités par filière sur les enjeux à considérer
11. En collaboration avec les organisations et intervenants de la filière, promouvoir le guide QSST et le cahier des charges produit par l'ACPFNL de façon à favoriser son application par les entreprises du secteur.	1	Filière mycologique de la Mauricie
12. Développer des référentiels de prix en fonction de grades de qualité afin de guider régionalement les vendeurs et les acheteurs de PFNL	1	Distributeurs
13. Impliquer la participation des restaurateurs dans la promotion des bonnes pratiques de cueillette et de conditionnement	2	ITHQ et ARQ

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.4 Encadrer les cueilleurs amateurs et la vente informelle des PFNL

Mise en contexte

- Au Québec, plusieurs cueilleurs de PFNL ne sont pas soumis à l'obligation d'obtenir une autorisation du MAPAQ pour vendre leurs produits. Cette présence de cueilleurs amateurs crée un marché informel et favorise l'écoulement de produits à faible prix, ces derniers n'ayant pas les mêmes coûts et contraintes réglementaires (charges fiscales, assurance responsabilité, enregistrement, certification, étiquetage, codes barres, etc.) que les entreprises spécialisées de plus grande taille.
- Cette présence de cueilleurs amateurs détenant plus ou moins de compétences en matière de cueillette durable de PFNL accentue le risque d'intoxications alimentaires, un enjeu qui nuit grandement à l'image du secteur en raison de leur forte médiatisation.
- De façon à contrer ce phénomène particulièrement présent dans le secteur des champignons, le projet de mise sur pieds d'ateliers de conditionnement du champignon ont été mis en place en 2012, de concert avec le MAPAQ. Ces ateliers étaient sensé être désignés comme le point de chute exclusif pour les cueilleurs, et le point de départ vers les autres marchés. Or, aucun système n'est actuellement en place pour les autres PFNL. Si le secteur tient à se professionnaliser, il semble opportun d'étendre la réflexion concernant ces points de contrôle.

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.4 Encadrer les cueilleurs amateurs et la vente informelle des PFNL

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
14. Sensibiliser et informer les restaurateurs et les inspecteurs des établissements alimentaires sur l'importance de vérifier la crédibilité des fournisseurs (ex. : numéro d'entreprise, type de cueillette réalisée, etc.) et sur l'impact de la vente informelle de PFNL sur l'ensemble du marché.	1	MAPAQ, ITHQ, ARQ, SCCPQ, Marchés publics, Ville de Mtl
15. Évaluer la possibilité de mettre en place un réseau reconnu de postes d'achat/d'ateliers de conditionnement afin de mieux contrôler l'offre de produits	1	MAPAQ
16. Faire connaître les postes d'achat/ateliers de conditionnement existants via les organisations existantes et la formation	1	
17. Sensibiliser et informer les cueilleurs des conséquences néfastes d'un marché informel pour le secteur	1	Organismes de formation, regroupements d'achat, associations régionales
18. Mettre en place un comité interrégional pour évaluer la pertinence de créer une structure visant à encadrer la mise en marché des PFNL au Québec.	1	
19. Faire des représentations auprès du MAPAQ afin d'instaurer un permis de vente commerciale ou une réglementation visant l'encadrement des cueilleurs amateurs et la protection du consommateur.	2	

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.5 Développer le maillon de la transformation

Mise en contexte

- Les PFNL sont des produits périssables disponibles que quelques semaines par année. Plusieurs sont vendus à l'état frais pendant la saison de récolte.
 - La vente de produits transformés permet d'étaler l'offre sur une plus longue période, de contrer les faibles prix sur le marché du frais entraînés par un surplus de l'offre et d'écouler les produits de moindre qualité. La mise en marché de produits transformés nécessite toutefois de connaître les valeurs nutritionnelles des PFNL, informations requises sur l'étiquette du produit dont le calcul s'avère coûteux pour les entreprises.
 - La diversification des modes de conservation et de conditionnement (séchés, congelés, en conserve, etc.) permet également de réduire les pertes entraînées en diversifiant les débouchés. Le manque de connaissance en termes de conditionnement et les investissements souvent requis pour des infrastructures limitent toutefois leur développement et implantation.
 - La mise en commun des équipements ou l'implantation de structures collectives permet d'atténuer ces contraintes. Or, à l'heure actuelle, il existe très peu de structures régionales permettant le conditionnement des PFNL (ex.: casse-noix, usine de surgélation, etc.).

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.5 Développer le maillon de la transformation

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
20. De concert avec les partenaires potentiels de la filière, documenter la valeur nutritionnelle des PFNL de façon à pouvoir mettre en marché des produits transformés et appuyer l'étiquetage crédible (ex. : allégations).	1	ITHQ, INAF CEFTA, Québec NUTRI, CTAQ
21. Partager et diffuser les résultats de recherche réalisés en entreprise sur le conditionnement et les méthodes de conservation des PFNL	2	Entreprises ayant menés des projets de recherche
22. En partenariat avec les intervenants et entreprises de la filière, inventorier les équipements de transformation présents à l'échelle du Québec (ex.: Dans les centres de recherche, Villes, entreprises privées, incubateurs agroalimentaires) et partager l'information pour faciliter les collaborations*	3	Biopterre, MEI, MAMH, CDBQ, CITAN, LaFib Agents de dév. régional (MRC), SADC, Conseillers MAPAQ

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.6 Documenter les marchés porteurs

Mise en contexte

- Les PFNL répondent à plusieurs grandes tendances alimentaires actuelles : consommation d'aliments santé, végétarisme et véganisme, achat d'aliments locaux, etc.
- Néanmoins, la méconnaissance des marchés et de la demande demeure un enjeu pour plusieurs entreprises. En l'absence d'information, il demeure difficile pour les entreprises de bâtir leur modèle d'affaires de façon à se positionner sur les marchés porteurs.
- Les organisations qui conseillent les entreprises du secteur ont la même problématique et peuvent difficilement appuyer les entreprises dans la mise en œuvre de leur stratégie.

AXE 1: OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR DES PFNL POUR METTRE EFFICACEMENT EN MARCHÉ DES PRODUITS DE QUALITÉ À VALEUR AJOUTÉE ISSUS DE PRATIQUES RESPONSABLES

1.6 Documenter les marchés porteurs

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
23. En s'inspirant du portrait-diagnostic des PFNL, identifier les produits et les segments de marchés les plus porteurs pour le secteur. Structurer une réflexion interrégionale pour évaluer la pertinence de réaliser une étude de marché collective et éviter le dédoublement d'études	1	
24. Documenter les besoins des acheteurs sur les différents marchés (ex. exigences sanitaires, qualité, certifications, volume, etc.) *	3	

AXE 2

**ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ ET LA CRÉDIBILITÉ DU SECTEUR DES
PFNL**

AXE 2: ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ ET LA CRÉDIBILITÉ DU SECTEUR DES PFNL

2.1 Accroître les activités de promotion des PFNL

2.2 Faire reconnaître l'importance du secteur auprès des instances gouvernementales

2.3 Renforcer le positionnement des PFNL

AXE 2: ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ ET LA CRÉDIBILITÉ DU SECTEUR DES PFNL

2.1 Accroître les activités de promotion des PFNL

Mise en contexte

- Plusieurs PFNL (plantes, champignons, fruits ou noix), tout comme les usages qui leurs sont rattachés, demeurent méconnus voire même inconnus par la population (consommateurs, acheteurs, etc.). Ce manque de connaissance ralentit la croissance du secteur.
- L'engouement récent pour le Mycotourisme et le tourisme gourmand représente des opportunités régionales à saisir pour faire découvrir les produits de PFNL et initier d'éventuels cueilleurs ou fournisseurs qui en feront une activité professionnelle.

AXE 2: ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ ET LA CRÉDIBILITÉ DU SECTEUR DES PFNL

2.1 Accroître les activités de promotion des PFNL

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
25. Appuyer les initiatives régionales de promotion de l'achat local, des circuits courts et de localisation des points de vente physiques et virtuels des PFNL	1	Marchés publics, Les tables agroalimentaires régionales
26. Favoriser la création de liens d'affaires régionaux entre les ambassadeurs gastronomiques et les entreprises pour susciter la curiosité des consommateurs envers les PFNL	1	Québec Exquis, MTL à table!
27. De concert avec les organisations du secteur, soutenir le développement du mycotourisme et d'activités agrotouristiques impliquant les PFNL et les promouvoir auprès des organisations touristiques	1	Filière mycologique de la Mauricie, MRC Kamouraska, associations touristiques régionales
28. Appuyer le développement d'outils promotions des PFNL (ex. : livres de recettes, ateliers culinaires, etc.)	2	ITHQ, Chefs, entreprises
29. Appuyer les démarches visant à développer les activités d'autocueillette des PFNL <ul style="list-style-type: none">S'inspirer des filières qui reposent sur l'autocueillette (Ex.: Fraises, pommes, bleuets)	3	APFFQ

AXE 2: ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ ET LA CRÉDIBILITÉ DU SECTEUR DES PFNL

2.2 Faire reconnaître l'importance du secteur auprès des instances gouvernementales

Mise en contexte

- Le secteur des PFNL et ses retombées socio-économiques demeurent peu reconnus par les instances gouvernementales au Québec.
- Pour rehausser sa crédibilité auprès des différents ministères (MAPAQ, MFFP, MELCC et le MEI), le secteur doit s'organiser et démontrer la valeur socio-économique des activités qu'il génère. Or, à l'heure actuelle, aucune donnée économique provenant de sources fiables n'est disponible.
- De plus, il est souhaité que les collaborations se solidifient entre les représentants du gouvernement et le secteur afin de maximiser la contribution des savoir-faire et connaissances détenus par les experts terrains des PFNL dans le développement de politiques et législations.

AXE 2: ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ ET LA CRÉDIBILITÉ DU SECTEUR DES PFNL

2.2 Faire reconnaître l'importance du secteur auprès des instances gouvernementales

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
30. Documenter, par région, les retombées socio-économiques du secteur des PFNL en termes d'activités, de revenus et d'emplois générés. À partir des données régionales, dresser le portrait provincial.	1	Bureaux régionaux du MAPAQ et tables agroalimentaires
31. Développer un argumentaire par région pour démontrer l'importance socio-économique du secteur auprès des différents ministères et des instances autochtones.	1	Bureaux régionaux du MAPAQ et tables agroalimentaires
32. Enregistrer l'ACPFNL au Registre des lobbyistes afin de faire valoir les revendications du secteur auprès des instances publiques.	1	
33. De concert avec les différentes instances gouvernementales (MAPAQ, MFFP, MEI, MELCC, nations autochtones, etc.), favoriser la création d'un comité interministériel pour le secteur des PFNL visant à faire connaître ses enjeux et défis : <ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="208 1139 1193 1215">• Identifier les bons interlocuteurs (ex. : Directeur régionaux, MRC, Municipalités, etc.)<li data-bbox="208 1225 1290 1300">• Mettre en place des mécanismes de communication bidirectionnels (du terrain vers les ministères et des ministères vers le terrain).	2	

AXE 2: ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ ET LA CRÉDIBILITÉ DU SECTEUR DES PFNL

2.3 Renforcer le positionnement des PFNL

Mise en contexte

- Les consommateurs cherchent de plus en plus un aspect de bien-être dans leur alimentation. Une majorité est convaincue que manger sainement aide à améliorer sa santé (réduction du risque de certaines maladies). De nombreux PFNL sont reconnus pour leurs bienfaits et avantages sur la santé. Ces avantages sont toutefois peu documentés et diffusés auprès des consommateurs.
- Un nombre croissant de Québécois privilégient aussi les aliments locaux. Selon l'Observatoire de la consommation responsable (BCR 2019), près de 60 % des Québécois achètent fréquemment des produits locaux (hausse de 5 % par rapport à 2010). La crise de la COVID-19 a accéléré cette tendance compte tenu des initiatives actuelles (ex.: Panier bleu) visant à dynamiser l'achat local. Par ailleurs, la vigie Conso Covid-19 réalisée par l'Observatoire de la consommation responsable mentionne que près de 70 % des Québécois ont l'intention d'acheter plus de produits fabriqués au Québec après la pandémie.
- Malgré cette tendance, les produits étrangers importés au Québec et commercialisés à faible prix continuent d'exercer une vive concurrence aux entreprises de PFNL. De là l'importance de mieux identifier les PFNL provenant du terroir Québécois.

AXE 2: ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ ET LA CRÉDIBILITÉ DU SECTEUR DES PFNL

2.3 Renforcer le positionnement des PFNL

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
34. Poursuivre les démarches visant à évaluer l'opportunité de mettre en place une appellation réservée avec le CARTV	1	CARTV Filières mycologiques de Kamouraska et de la Mauricie
35. Développer et communiquer des messages clés crédibles autour des avantages distinctifs des PFNL (ex. : aspects nutraceutiques, médicaux, de santé naturelle, richesse nutritionnelle, produit du terroir, faible impact environnemental, etc.)	1	Filières spécialisées
36. Mettre en valeur les produits de PFNL québécois sur les tablettes des détaillants alimentaires	2	Détaillants alimentaires, Aliments du Québec CTAQ

AXE 3

**DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES QUI FAVORISE LA
CULTURE D'INNOVATION ET CONTRIBUE À LA
PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR**

AXE 3: DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT D’AFFAIRES QUI FAVORISE LA CULTURE D’INNOVATION ET CONTRIBUE À LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

- 3.1** Appuyer les initiatives de recherche qui répondent au besoin du secteur
- 3.2** Favoriser la collaboration et les occasions de réseautage au sein du secteur
- 3.3** Rehausser les compétences et expertises des gestionnaires d’entreprises
- 3.4** Harmoniser les formations à l’échelle provinciale et obtenir une reconnaissance du MÉES

AXE 3: DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT D’AFFAIRES QUI FAVORISE LA CULTURE D’INNOVATION ET CONTRIBUE À LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

3.1 Appuyer les initiatives de recherche qui répondent au besoin du secteur

Mise en contexte

- Le secteur des PFNL regroupe plusieurs cultures émergentes qui sont toujours au stade de développement. Des besoins sont requis pour préciser les régies de production, développer des procédés de production et de conditionnement, améliorer des équipements et des technologies, réaliser des essais d’implantation de nouvelles cultures, améliorer les connaissances au niveau de la localisation et la protection des ressources, etc.
- En termes d’expertise et de savoir-faire maîtrisés, certaines régions se démarquent plus que d’autres, mais la diffusion des connaissances reste toutefois limitée.
- Il semble que la filière québécoise aurait avantage à mieux partager les nouvelles connaissances présentes dans les différentes régions et à faire connaître les initiatives à succès. Cela permettrait au secteur de se professionnaliser dans l’ensemble du Québec et éviter de dédoubler les efforts, alors que les ressources financières et humaines se font rares.

AXE 3: DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT D’AFFAIRES QUI FAVORISE LA CULTURE D’INNOVATION ET CONTRIBUE À LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

3.1 Appuyer les initiatives de recherche qui répondent au besoin du secteur

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
37. Identifier les thèmes de recherche prioritaires* en collaboration avec les centres de recherche, associations, entreprises et autres organisations du secteur <ul style="list-style-type: none"> • Documenter l’empreinte écologique du secteur • Documenter les bienfaits de certains PFNL sur la santé 	1	Les CCTT en agroforesterie et agriculture, Cultur’Innov, CEDTOB, universités, Le Club des producteurs de noix du Québec, Filière mycologique Mauricie, Associations touristiques, Créneau AgroBoréal, INAF
38. Soutenir les projets visant à augmenter les capacités de production (Ex.: cultures emboisés) et l’optimisation des facteurs favorisant la productivité des peuplements forestiers (ex.: Mycosylviculture)	1	IDEM
39. Encourager les essais de culture pour des produits sursollicités en talles sauvages sous différents modes de production en agroforesterie, mycosylviculture, permaculture et régie de production en champs.	1	IDEM
40. Développer des projets collectifs interrégionaux pour accélérer le transfert de connaissances entre les régions	2	
41. Structurer le transfert de connaissances via une plateforme officielle de partage de l’information	3	UPA, via sa plateforme U+

AXE 3: DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT D’AFFAIRES QUI FAVORISE LA CULTURE D’INNOVATION ET CONTRIBUE À LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

3.2 Favoriser la collaboration et les occasions de réseautage au sein du secteur

Mise en contexte

- Jusqu’à tout récemment, le développement des PFNL s’est surtout effectué de manière régionale entraînant un certain manque de cohésion et de concertation au sein des filières spécialisées, des organisations et des entreprises. Cependant, la dernière année a été marquée par une amélioration des communications au sein du secteur. Faire connaître la réalité de chacun, ses défis et ses succès contribue à tisser des liens plus solides entre les acteurs d’une filière, ce qui est favorable au développement de l’industrie et de partenariats d’affaires.
- La mise en commun des forces et des expertises dont dispose le secteur ne doit pas être synonyme de ralentissement pour les organisations ayant le vent dans les voiles, mais plutôt comme un gain d’efficacité et une manière de faire progresser à un bon rythme le développement des filières spécialisées à une échelle provinciale.
- L’APFNL semble être le joueur tout indiqué pour animer cette démarche de concertation entre les acteurs de l’industrie. Bien que l’ACPFNL vient de se doter d’un nouveau coordonnateur, le temps et les ressources dont dispose l’association restent limités. Dès lors, il apparaît important de bien définir les rôles et les tâches du coordonnateur ainsi que l’offre de services de l’Association de façon à recadrer les attentes des membres.

AXE 3: DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT D’AFFAIRES QUI FAVORISE LA CULTURE D’INNOVATION ET CONTRIBUE À LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

3.2 Favoriser la collaboration et les occasions de réseautage au sein du secteur

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
42. Créer un mode d’échange efficace entre les entreprises et organisations des différentes régions*: <ul style="list-style-type: none"> • Produire et maintenir à jour un répertoire des entreprises et initiatives du secteur (en cours) • Créer des tables de concertation inter et intrarégionales • Mettre en place des communautés de pratique virtuelles par filière • Poursuivre la diffusion des informations via le site Web de l’ACPFNL ou l’infolettre* • Organiser un colloque ou RDV annuel sur les PFNL 	1	ACPFNL
43. Favoriser la création de partenariats actifs entre l’ACPFNL, les filières spécialisées, les entreprises et autres organisations régionales	2	ACPFNL
44. Établir des mécanismes de communication agiles auprès des communautés autochtones afin d’intégrer leurs intérêts et préoccupations dans le développement du secteur	2	
45. Continuer à répertorier et communiquer les initiatives, bons coups et projets réalisés dans les différentes régions du Québec* ainsi que les nouvelles tendances et marchés porteurs	3	ACPFNL

AXE 3: DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT D’AFFAIRES QUI FAVORISE LA CULTURE D’INNOVATION ET CONTRIBUE À LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

3.3 Rehausser les compétences et expertises des gestionnaires d’entreprises

Mise en contexte

- Les entrepreneurs tendent souvent à réaliser l’ensemble des tâches présentes sur leur entreprise (récolte, gestion financière et humaine, comptabilité, mise en marché, stratégie d’affaires, réglementation, etc.), en raison de leur modèle d’affaires, de leur petite taille et faute de liquidité pour embaucher des ressources ou faire appel à des spécialistes. Il s’avère toutefois fort difficile pour un entrepreneur de développer des compétences adéquates pour tous ces champs.
- Plusieurs organisations, services-conseils et agents agro-techniques sont disponibles et prêtes à appuyer les entreprises afin d’améliorer leurs compétences. Néanmoins, plusieurs d’entre elles demeurent encore méconnues et sous-utilisées par manque de temps des entrepreneurs.

AXE 3: DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT D’AFFAIRES QUI FAVORISE LA CULTURE D’INNOVATION ET CONTRIBUE À LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

3.3 Rehausser les compétences et expertises des gestionnaires d’entreprises

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
46. Optimiser le panier de services dédiés aux membres de l’ACPFNL (ex.: offrir des gratuités, accès à des avocats ou comptables spécialisés, réduction des frais de poste ou d’autobus, achat groupé, rabais pour la création d’étiquette avec la valeur nutritionnelle des produits, etc.).	1	
47. Consulter les entreprises et dispensateurs de formation pour cibler les types de formations, de compétences et connaissances les plus en demande par les gestionnaires (ex.: démarrage entreprises, comptabilité, commercialisation, hygiène et salubrité).	2	Organismes de formation, Comités sectoriels de la main-d’œuvre, Collectifs régionaux en formation agricole services-conseils
48. Inventorier et diffuser aux entreprises à l’aide de capsules vidéos/boîte à outils l’information pertinente en matière d’offre de formation, service-conseil (1re et 2 lignes) et financement disponible*.	3	
49. Répertorier et faire connaître les outils disponibles pour calculer le coût de revient.	3	SADC, organismes de formation

AXE 3: DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT D’AFFAIRES QUI FAVORISE LA CULTURE D’INNOVATION ET CONTRIBUE À LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

3.4 Harmoniser les formations à l’échelle provinciale et obtenir une reconnaissance du MÉES

Mise en contexte

- Plusieurs organisations offrent des formations d’une journée ou de courte durée (2-3 jours), pour la culture et la cueillette de PFNL au Québec : coopératives, syndicats de producteurs de bois, entreprises de production, transformation et mise en marché, etc. Des programmes de longue durée (attestations d’études collégiales (AEC) de plus de 150 h) sont également proposés dans plusieurs établissements collégiaux du Québec.
- Ces formations sont toutefois peu uniformisées, c’est-à-dire que leur contenu et leurs dispensateurs varient grandement d’une région à l’autre. Dans le but d’assurer que les formations soient plus uniformes, il apparaît essentiel de déterminer un contenu pédagogique commun reconnu au sein du secteur.
- Cette étape charnière d’harmonisation de la formation est pourtant nécessaire pour développer une formation provinciale accréditée par le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

AXE 3: DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT D’AFFAIRES QUI FAVORISE LA CULTURE D’INNOVATION ET CONTRIBUE À LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

3.4 Harmoniser les formations à l’échelle provinciale et obtenir une reconnaissance du MÉES

ACTIONS	PRIORITÉ	COLLABORATEURS POTENTIELS
50. Réaliser un inventaire de l’offre de formation (initiale et continue) spécialisée en culture ou récolte de PFNL dans les différentes régions.	1	Organismes de formation
51. Créer une entité responsable (ex.: Comité) pour identifier un tronc commun de formation initiale sur lequel des embranchements pourront se développer. Obtenir une reconnaissance des éléments essentiels de formation par l’ensemble des régions.	1	Comité formation
52. Accroître le nombre et l’accessibilité de formations (initiale et continue) spécialisée en culture ou récolte de PFNL offertes annuellement dans les différentes régions.	1	Comité formation
53. Poursuivre les démarches auprès du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MÉES) afin de développer une formation provinciale standardisée pour les cueilleurs et les entreprises de PFNL visant à fournir une accréditation reconnue*. <ul style="list-style-type: none"> • Faire un suivi de l’avancement de ce dossier auprès du CSMOAF • Débuter une démarche avec Agricarrières ou le CSMOAF pour l’élaboration d’une norme professionnelle du métier de cueilleur 	2	CSMOAF et Agricarrières
54. Faire des représentations auprès du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MÉES) afin de mettre en place un examen de qualification pour reconnaître les compétences acquises par les cueilleurs et entreprises du secteur.	2	CSMOAF et Agricarrières